

**Cabinet du Maire
A 110/PB/AR/MD**

A l'attention de Madame ou Monsieur
le Maire

T. 01.49.60.25.27

F. 01.49.60.24.01

Ivry-sur-Seine, le 19 mai 2016

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

La Loi de transition énergétique a réaffirmé il y a peu les enjeux liés à la préservation de nos ressources. A cet égard, la gestion des déchets ménagers, dont nous avons dans nos communes la responsabilité, reprise, depuis peu, par les territoires de la métropole, est centrale car elle touche tant les enjeux environnementaux que ceux liés à la dynamique économique de nos territoires.

Vous le savez, l'usine de traitement des déchets Ivry-Paris 13 arrive en fin de vie. Vétuste, elle doit être reconstruite. Aussi, après un 1er débat public en 2009, le Sycotom a mis en place cette année un comité de suivi associant l'ensemble des acteurs du projet, dont les associations, et a initié une nouvelle série de réunions publiques, afin de partager l'ensemble des enjeux liés au traitement des déchets.

Vous n'ignorez pas la teneur du débat entourant la question du dimensionnement de cette nouvelle usine, débat qui touche tant aux problématiques liées à la quantité de déchets à traiter qu'aux modalités de ce traitement.

Ainsi, selon les associations impliquées dans le projet et ayant participé au plan « B'OM », la reconstruction de l'usine serait inutile si les villes du bassin versant s'inscrivaient dès à présent dans une politique volontariste de réduction des déchets, d'amélioration du tri et des filières de recyclage. A l'inverse, le Sycotom, tout en intégrant un pourcentage de baisse annuel des quantités de déchets à traiter, estime nécessaire de conserver une capacité de traitement total dimensionnée pour 554 000 tonnes (pour rappel, l'usine traite actuellement par incinération environ 700 000 tonnes de déchets. Le projet de reconstruction de l'usine prévoit de traiter 554 000 tonnes de déchets dont 350 000 tonnes par incinération).

Vous comprendrez bien que dans la perspective de reconstruction de cette unité de traitement, cela génère un désaccord fort, au sein duquel Ivry, ville d'accueil de cette usine, se trouve au 1^{er} rang.

Il est cependant évident que l'estimation des quantités de déchets à traiter, dont la responsabilité nous incombe collectivement, dépend des mesures que nous prenons ou allons prendre dans

-2-

chacune de nos communes et territoires et dont font notamment état nos plans locaux de prévention des déchets.

Aussi, afin d'évaluer au plus près les besoins réels en termes de traitement des déchets et d'affûter le positionnement d'Ivry dans ce débat, je souhaite avoir connaissance des mesures que vous portez.

Pour ma part, convaincu de la nécessité de contribuer tant à l'amélioration du tri qu'à la réduction des quantités de déchets à traiter, j'ai récemment engagé la ville d'Ivry sur Seine dans une démarche dite « Zero Waste », laquelle vient compléter l'ensemble de nos politiques municipales en matière de gestion des déchets. Nous mettons ainsi actuellement en place la collecte des bio-déchets dans l'ensemble de nos cantines scolaires, le compostage individuel est en cours de développement, une ressourcerie devrait s'installer très prochainement, enfin, diverses actions de sensibilisations et d'accompagnement sont portées en direction des commerçants et entreprises. Cela nous permettra, je le souhaite, d'améliorer considérablement nos performances en la matière mais aussi d'accompagner l'émergence d'une filière et d'entreprises locales, dont l'apport au développement de notre commune est évident.

Il m'apparaît néanmoins délicat, à ce stade, de nous passer d'une nouvelle unité d'incinération – qui d'ailleurs, au-delà de son intérêt pour l'alimentation du chauffage urbain, sera, je le rappelle, constituée de fours parfaitement réversibles anticipant ainsi une éventuelle baisse des quantités de déchets à brûler – car l'atteinte des objectifs préconisés par le plan B'OM semble pour le moins complexe dans la temporalité impartie et qu'il est évidemment impensable de continuer à recourir à la mise en décharge.

Ceci étant dit, je suis fermement convaincu de la nécessité de nous engager au plus vite et partout dans des démarches exemplaires et innovantes, afin de réduire, autant que faire se peut, les quantités de déchets produites et à traiter. Connaître les engagements qui sont les vôtres en la matière et les partager ensemble, est nécessaire afin d'avoir un dessin plus précis des évolutions à attendre à l'échelle de notre bassin versant et contribuer ainsi positivement au débat en cours. Aussi, je vous serai gré de bien vouloir me les communiquer.

La réunion publique du 5 juillet prochain sera aussi à cet égard essentielle, j'espère vous y rencontrer.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de recevoir, Madame le Maire, Monsieur le Maire mes salutations cordiales.

Philippe Bouyssou
Maire d'Ivry-sur-Seine